



1^{er} avril 2020 | Numéro 22

MOT DU PDG

Faciliter les déplacements

Aujourd'hui, le premier ministre François Legault a annoncé que de nouvelles régions feraient l'objet de contrôle routier. Certains employés qui habitent dans ces régions sont préoccupés de ne pas pouvoir se rendre dans nos installations. À l'heure actuelle, nos partenaires de la Sécurité publique nous ont confirmé qu'une preuve d'identité qui démontre que les personnes sont bien à l'emploi d'une organisation offrant un service essentiel serait suffisante pour passer lors d'un contrôle routier. Advenant le cas que des mesures se resserreraient davantage au cours des prochains jours ou des prochaines semaines, soyez assurés que nous ferons en sorte que notre personnel puisse se déplacer facilement de leur domicile vers les installations du CIUSSS.

Le premier ministre a également mentionné qu'il envisageait la possibilité de trouver des alternatives de logement pour les employés des services essentiels et du réseau de la santé et des services sociaux. Bien que toutes les modalités ne soient pas encore connues, nous travaillons présentement avec différents partenaires situés à proximité de nos installations sur une formule d'hébergement qui pourrait faciliter l'organisation de la vie quotidienne de nos employés. Je veux vous rassurer, il n'est aucunement question de forcer les employés à utiliser ces alternatives d'hébergement. Au contraire, cette mesure viserait plutôt à accommoder ceux qui souhaiteraient s'en prévaloir. Je m'engage d'ailleurs à vous informer de tout développement à ce sujet dès que j'aurai plus de détails.

Sylvain Lemieux

Président-directeur général

NOMBRE DE CAS

Au Québec

En date d'aujourd'hui, 4 611 cas de COVID-19 ont été confirmés, dont 2 097 à Montréal et, au 31 mars 259 dans l'Est.

Pour plus de détails sur la situation au Québec, consultez les données à jour et validées sur le site Web de [l'Institut de santé nationale de santé publique](https://www.institut-santepublique.gc.ca/).

Dans notre CIUSSS

Au 1 ^{er} avril	Dépistés	Résultats positifs	Résultats négatifs	En isolement
--------------------------	----------	--------------------	--------------------	--------------



Coronavirus Topo COVID-19



Pour le personnel du CIUSSS

Nombre d'employés	786	44	566	318
--------------------------	-----	----	-----	-----

Désormais, afin de vous tenir informés de l'évolution de la situation au CIUSSS, nous vous indiquerons les unités ou les services où deux personnes ou plus ont été dépistées avec résultats positifs à la COVID-19. À l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal et à l'installation Charlemagne 2 (pavillon Bourget), huit usagers ont contracté la COVID-19. Les mesures prescrites par la situation ont été promptement déployées en collaboration avec le Service de prévention et contrôle des infections et les personnes affectées ont été mises en isolement dans leur chambre.

INFORMATION DU CIUSSS DE L'EST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL

Un mot de Claude Riendeau et Dre Nathalie Zan

Au nom de tous les gestionnaires, Claude Riendeau, directeur du Programme soutien à l'autonomie des personnes âgées, et Dre Nathalie Zan, chef de service médical, s'adressent par un [message vidéo](#) au personnel qui travaille auprès des personnes âgées. Ils tiennent à remercier grandement tous ceux qui prennent soin de ces personnes plus vulnérables dans un contexte de pandémie et rappeler combien leur travail est primordial.

Désinfection des visières

Veillez consulter la nouvelle procédure de réutilisation des protections oculaires sur [l'intranet](#) ou de l'extérieur du CIUSSS via [Extranet](#), dans la section *Soins et services > Services professionnels > Prévention des infections > Mesures et précautions > Onglet Coronavirus (COVID-19) > Volet hospitalier*.

Directives d'acheminement des échantillons suspectés COVID-19 au laboratoire

Afin d'éviter le risque de propagation du virus, il est essentiel de respecter les critères de transport et le traitement des échantillons qui entrent et sortent des chambres de patients suspectés à la COVID-19. Veillez prendre connaissance des nouvelles directives sur [l'intranet](#) ou de l'extérieur du CIUSSS via [Extranet](#), dans la section *COVID-19 > Information pour le personnel > Acheminement*.

Mesures de précaution dans les ascenseurs

Par mesure de précaution pour éviter la contagion de la COVID-19, veuillez conserver les deux mètres de distanciation sociale lorsque vous attendez l'ascenseur et lorsque vous y entrez. Ceci signifie qu'en fonction de la taille de l'ascenseur, le nombre maximal de personnes pourrait être très réduit. En tout temps, si vous le pouvez, prenez l'escalier.



Coronavirus Topo COVID-19



Pour le personnel du CIUSSS



Une signature courriel et un fond d'écran hauts en couleur Ça va bien aller!

En ce moment, nous avons tous besoin d'un arc-en-ciel pour égayer nos journées. La Direction adjointe des communications internes et des relations publiques a conçu un arc-en-ciel à l'image de notre identité visuelle. Pour le télécharger et l'utiliser dans votre signature courriel et comme fond d'écran, rendez-vous sur [l'intranet](#) ou de l'extérieur du CIUSSS via [Extranet](#), dans la section COVID-19 > Nouvelles > Ça va bien aller.

RESSOURCE D'AIDE

Mise à jour du guide d'autosoins

Le ministère de la Santé et des Services sociaux a mis à jour son [guide d'autosoins](#) conçu pour prendre les meilleures décisions possibles pour sa santé et celle de ses proches durant la pandémie de COVID-19. Ce guide sera également diffusé en version papier dans les prochaines semaines.

SOURCES D'INFORMATION

- **Topos** sur l'intranet ou de l'extérieur du CIUSSS via [Extranet](#), sous l'onglet : [CIUSSS > COVID-19 > TOPO quotidien](#)
- **Foire aux questions** sur l'intranet ou de l'extérieur du CIUSSS via [Extranet](#), sous l'onglet : [CIUSSS > COVID-19 > Vous avez des questions ?](#)
- **Ligne COVID-19 du personnel** (interrogations et dépistage) : 514 251-4072 (7 h à 20 h, 7 jours sur 7)
- **Ligne COVID-19 des gestionnaires** : 514 251-4044 (7 h à 20 h, 7 jours sur 7)
- **Ligne psychosociale au personnel** : 514 251-4935 (7 h à 17 h, lundi au vendredi).
- **PAE** : 1 800 361-2433. Consulter la section sur l'intranet ou de l'extérieur du CIUSSS via [Extranet](#), sous l'onglet : [COVID-19 > Votre PAE, accessible en tout temps](#)
- **Journal interne LeFil** : [lefil.ca](#)
- **Site Web du MSSS | Directives cliniques aux professionnels** : [MSSS > Professionnels > COVID-19](#)
- **Site Web général du MSSS** : [quebec.ca/coronavirus](#)
- **Ligne COVID-19 pour la population** : 1 877 644-4545

Pour accéder à l'intranet/Extranet depuis votre domicile :

Allez à [extranetcemtl.com](#) | Nom d'utilisateur : CIUSSS | Mot de passe : cemtl



Coronavirus Topo COVID-19



Pour le personnel du CIUSSS



**Les agents de sécurité
sont aussi vos anges gardiens.**

Respectez-les, observez les consignes.

